

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 879 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 260	1 433	916	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
1 230	1 399	889	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
399	454	366	dont : Impôts Locaux	32,47	41,23
213	243	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
253	288	66	Autres impôts et taxes	20,60	7,43
15	18	155	Dotation globale de fonctionnement	1,25	17,45
14	16	80	Autres dotations et participations	1,12	8,98
1	1	3	dont : FCTVA	0,08	0,37
221	251	72	Produits des services et du domaine	17,95	8,12
1 074	1 221	744	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
1 053	1 197	705	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
451	513	315	dont : Charges de personnel	42,87	44,64
438	498	241	Achats et charges externes	41,59	34,22
32	37	13	Charges financières	3,05	1,89
0	0	45	Contingents	0,00	6,39
21	24	27	Subventions versées	2,03	3,87
186	212	172	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
293	333	426	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	60	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,99
156	178	110	Subventions reçues	53,48	25,93
22	25	16	Taxe d'aménagement	7,61	3,85
87	99	40	FCTVA	29,82	9,40
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
531	605	445	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
474	539	354	dont : Dépenses d'équipement	89,14	79,36
58	66	71	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	10,86	15,98
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,02
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
239	272	19	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
239	272	19	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 879 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-53	-60	153	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
209	238	194	Excédent brut de fonctionnement	17,03	21,82
177	202	184	Capacité d'autofinancement = CAF	14,42	20,65
120	136	112	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	9,72	12,65
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
1 385	1 576	576	Encours total de la dette au 31 décembre N	112,63	64,83
1 362	1 550	562	Encours des dettes bancaires et assimilées	110,75	79,72
1 362	1 550	562	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	110,75	63,21
90	102	84	Annuité de la dette	7,31	9,46
666	758	576	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 879 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

**ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE****Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
130	148	208	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
1 089	1 239	1 056	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
31	35	72	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

**Les taux et les produits de la fiscalité directe locale**

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
14	16	27	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	10,84	12,82
341	388	373	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	31,39	35,27
30	34	-61	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
371	422	311	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
0	0	32	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
13	15	32	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,06	43,88
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

**Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA**

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-